

Pour le sport

Du sport partout et pour tous ! Le Conseil départemental du Gard accompagne l'ensemble des acteurs du monde sportif en attribuant des aides aux sportifs et aux associations.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00
 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>